



municipalité de **Notre-Dame-du-Portage**



Volume XII Numéro 45– OCTOBRE 2013

Mot du maire

Personne à joindre pour l'Info-Portage : Réception, poste 11 ou par courriel à : reception@notre-dame-du-portage.ca. **Date de tombée du prochain journal : mardi 12 novembre 2013**

Le dernier mot

C'est mon dernier mot comme maire. Nous sommes arrivés à la fin du mandat 2009-2013 du conseil municipal. Ce mandat a été marqué par la réalisation des travaux d'aqueduc et d'égout au Parc de l'Amitié et de l'aqueduc au cœur du village. Ce dernier fut une véritable saga qui s'est terminée par une journée porte ouverte le 11 octobre dernier.

Au-delà de ces deux réalisations, je suis particulièrement heureux d'avoir contribué à initier une nouvelle vitalité à Notre-Dame-du-Portage avec la création d'une Corporation de développement, l'arrivée d'une politique de la famille et des aînés et avec le renforcement communautaire de nos organisations à but non lucratif.

Je remercie les gens du Portage qui m'ont appuyé durant ces quatre années qui furent un voyage des plus intéressants et aussi des plus mouvementés.

Un adage africain dit : « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Je crois personnellement qu' : « **Il faut tout un village pour faire un maire** ». Je vous en serai toujours reconnaissant.

Le début d'un autre

Je vous demande d'appuyer le nouveau maire et le nouveau conseil municipal. Ils auront besoin de vous pour rester centrés sur le sens commun. Assistez régulièrement aux séances du conseil municipal pour faire connaître vos opinions, vos commentaires, vos questions et vos inquiétudes et pour assurer une démocratie municipale vivante et rapprochée.

Je retourne à ma vie privée, et comme c'est l'automne, je me concentre à la fabrication de confitures, gelées et chutneys de fruits du Portage.

Tout simplement merci! Louis Vadeboncoeur, ex-maire

Vincent More, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
 Louis Breton, Dir. général : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
 Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
 Nancy Dubé, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
 Marie-Anne Caron, Coordinatrice, loisirs, culture et vie communautaire : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
 Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
 Gilbert Dionne, agent de développement rural : gdionne@animationrurale.net



Mot du directeur

Il n'y aura pas d'élection municipale à Notre-Dame-du-Portage car tous les membres du conseil ont été élus par acclamation le 4 octobre. Il nous fait donc plaisir de vous présenter les membres actuels du conseil municipal :

Vincent More, maire

Hélène Roussel, poste #1
Jacqueline Poirier, poste #2
Yves Poussard, poste #3

Emmanuelle Garnaud, poste #4
Benoit Viel, poste #5
Stéphane Fraser, poste #6

La Municipalité a décidé de faire faire une expertise indépendante concernant la rue du Parc de l'Amitié afin d'être assurée que les travaux effectués soient en règle.

La Municipalité vient tout juste d'adopter sa politique familiale et des aînés. Cette politique a été établie sur 6 axes d'intervention, dont chacun propose de multiples et diverses actions afin de rencontrer les besoins et les attentes des familles et des aînés. Pour davantage d'information, consulter notre site internet : [Sous l'onglet Services aux citoyens/Politique familiale](#)

Le conseil municipal a décidé que le coût des compteurs d'eau sera chargé aux contribuables dans les mêmes proportions que la totalité du projet du réseau d'aqueduc, c'est-à-dire 25% à tous les contribuables de la Municipalité et 75% aux contribuables desservis. Le coût d'un compteur d'eau standard de 3/4" est de 108 \$, alors que celui d'un compteur d'eau de 1 1/2" est de 495 \$. La facture totale de la municipalité est de 17 067 \$.

La journée de consécration du réseau d'aqueduc s'est effectuée comme prévu entre 15h00 et 17h00 le 11 octobre. L'achalandage n'était pas au rendez-vous, mais il y a tout de même eu quelques visites citoyennes pour s'informer de nos installations.

Un comité de travail sur l'aménagement du parc de l'Anse est sur le point de se constituer.

Suite à plusieurs interrogations citoyennes, la Municipalité souhaite mentionner que le terre-plein à l'intersection de la côte de l'Église et de la route du Fleuve a été configuré comme tel pour des raisons de sécurité de la circulation piétonne et routière. En fait, cette disposition délimite le stationnement à l'est de la côte de l'Église, améliore la trajectoire pour emprunter la côte de l'Église depuis l'ouest de la route du Fleuve et oblige les véhicules à ralentir leur vitesse.

DEMANDE OU REQUÊTE DES CITOYENS

Afin d'assurer un suivi lors de vos demandes ou requêtes faites en personne ou par téléphone, il est très important de laisser votre nom et numéro de téléphone. Sans vos coordonnées il est difficile ou impossible de faire un retour sur votre demande.

LUMIÈRE DÉFECTUEUSE

Vous remarquez une lumière défectueuse dans la municipalité? Notez le numéro ROUGE (entre le poteau et la lumière) et appelez au bureau municipal au 418-862-9163, poste 11. Le service d'entretien se fait une fois par mois.



DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou évènements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur, faire un mur de soutènement, une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

Voici la dernière date de réunion du CCU 2013 à prendre en note : **19 novembre.**

Pour toute information au sujet des règlements d'urbanisme et autres, communiquez avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163, poste 12 ou par courriel : urbanisme@notre-dame-du-portage.ca

À compter du 15 octobre 2013, les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés dans la municipalité, et ce, jusqu'au 1er mai 2014. Par contre, quelques conditions s'appliquent afin de respecter convenablement le règlement municipal.

- Ils doivent être sur un terrain où il y a un bâtiment principal;
- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès au stationnement;
- Vous devez respecter une distance de 1,50 mètre entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir;
- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints;
- L'usage de polyéthylène ou autres matériaux similaires est prohibé;
- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR EN TANT QU'USAGE COMPLÉMENTAIRE À L'HABITATION

Les véhicules récréatifs doivent être entreposés dans les cours arrières ou latérales et localisés à plus de 2 mètres des lignes latérales du terrain selon le règlement de zonage, article 15,2,3.

DU BOIS DE CHAUFFAGE

Le bois de chauffage doit être proprement cordé et empilé dans les cours arrières ou latérales, et localisé à plus de 1 mètre des lignes arrières et latérales du terrain. L'empilage ne doit pas dépasser 1,5 mètre.

Le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire a élaboré un excellent guide pour l'aménagement du littoral et la végétalisation recommandée pour les travaux de restauration et de préservation sur le bord du fleuve Saint-Laurent.

La Municipalité tente actuellement de vous procurer des exemplaires du guide afin d'en distribuer aux intéressé(e)s.

Pour l'instant, il est toujours possible de venir consulter un exemplaire du guide au bureau municipal durant les heures d'accessibilité.



Urbanisme et environnement

Feuilles mortes et branches :

Nous vous invitons à venir déposer vos feuilles mortes et vos branches au site de dépôt 220 côte de la Mer. Enlevez les feuilles des sacs et déposez vos sacs dans la poubelle prévue à cet effet.

AVIS IMPORTANT aux propriétaires ayant de la végétation longeant le trottoir

Vous devez entretenir votre végétation qui longe le trottoir de manière à ce qu'elle ne gêne pas au libre passage des piétons et que ceux-ci puissent circuler sans aucune nuisance et en toute sécurité.

**CECI N'EST PAS UN
DÉCHET**



**SEMAINE QUÉBÉCOISE DE
RÉDUCTION DES DÉCHETS
DU 19 AU 27 OCTOBRE
2013.**

RÉDUIRE C'EST AGIR
(sqrd.org)

FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

L'écocentre de Rivière-du-Loup, situé au 100 rue Delage, fermera le samedi le 9 novembre 2013 à 16 h. Réouverture en avril 2014.

ALTERNATIVES À L'ÉCOCENTRE : il existe d'autres lieux de dépôt ainsi que des programmes de récupération et des récupérateurs privés pour certaines matières. Contactez Co-éco pour les connaître au **418-856-2628** ou sur le site Internet **www.co-eco.org**.

FEUX À CIEL OUVERT FEUX DE CAMP

Nous vous rappelons que les feux à ciel ouvert et les feux de camp sont interdits. Seuls les feux allumés dans un foyer muni d'un pare-étincelles sont permis. Pour plus d'information, contactez la municipalité au 418-862-9163.

Aqueduc

RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC

Prenez note que les travaux majeurs sur la route du Fleuve sont terminés et que la circulation a repris son cours normal. Les raccordements vont bon train.

*L*oisirs, culture et vie communautaire

BAL DE L'HALLOWEEN

**Vendredi le 1er novembre,
vous êtes conviés au "Bal de l'Halloween !"**

Sorcières, Zombies et Fantômes vous attendent
dans un décor de maison de l'horreur
pour une soirée effroyable !

Où : Salle Gilles-Moreau

Heure : 19 h à 21 h

Coût : GRATUIT

Sur place: Défis, animation, musique,
maquillage et plus encore !

Concours de danse, de costume et prix de participation !

Pour une soirée haute en plaisir et en émotion...



MOUHAHAHAHAHA !





Grande collecte de jouets

Notre-Dame-du-Portage

du 21 au 25 octobre 2013

Bureau municipal

Lundi, mercredi et vendredi :
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Mardi et jeudi :
12 h à 16 h 30

Pour de plus amples informations :
418 862-9163 poste 11 ou 23

Cette activité est rendue possible grâce à la participation active
du Comité Concertation Jouets pour la Joujouthèque de Rivière-du-Loup

Qui sont les membres de Concertation Jouets ?

La Joujouthèque de Rivière-du-Loup
Maison de la Famille du Grand-Portage
Ville de Rivière-du-Loup
CLSC Rivières et marées.


Ville de
Rivière-du-Loup

*Maison de la Famille
du Grand-Portage*



Concours de dessin La culture, pour moi, c'est...

Dans le cadre des journées de la culture 2013, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a tenu son tout premier concours de dessin. Les gens étaient invités à dessiner ce que leur évoquait la thématique : **La culture, pour moi, c'est...**

Nous avons reçu plusieurs dessins et parmi ceux-ci des gagnants ont été choisis par catégorie en fonction des critères suivants: originalité, respect du thème et qualité artistique. Voici donc les gagnants des catégories ainsi que leur dessin.

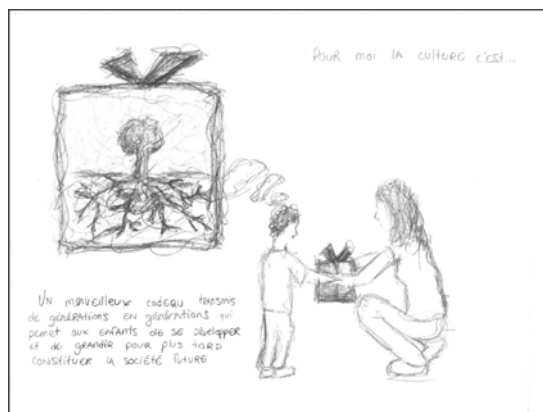
Félicitations encore une fois à nos gagnants et à tous nos participants !



Rosalie Laplante-Dubé



Élodie Guimont



Anne Coosemans



samedi
2 novembre 2013
courseduportageur.org/

Course du portageur

Le comité de la Course du portageur 2013 est à la recherche de bénévoles pour les tâches suivantes :

- Surveillant(e) de parcours (à vélo)
- Premier répondant (ambulancier, infirmier, secouriste)
- Préposé(e) halte garderie
- Préposé(e) à l'accueil des participants (inscription)
- Préposé(e) à l'accueil des participants (ligne d'arrivée)
- Préposé(e) à la propreté des lieux (pendant et après la course)
- Photographe

L'évènement aura lieu samedi, le 2 novembre prochain. Possibilité de tâches en AM ou PM seulement ou toute la journée. Nous attendons jusqu'à 600 coureurs cette année!

Si vous êtes intéressés à prendre part à cet événement, inscrivez-vous dès maintenant via notre site web à l'adresse suivante : <http://courseduportageur.org/benevoles/>



AVIS : Fermeture partielle de la route du Fleuve

Le **samedi le 2 novembre** prochain aura lieu, à Notre-Dame-du-Portage, la 5^{ième} édition de la **Course du portageur**. Cette année encore, un grand nombre de participants de la région et de l'extérieur sont attendus dans notre beau village.

Pour cet évènement, le comité organisateur fait appel à votre sens du partage, et désire informer la population que la **route du Fleuve** sera fermée partiellement à la circulation automobile (sauf véhicules d'urgence). Des équipes de bénévoles seront sur place pour gérer les accès, assurer votre sécurité et celle des coureurs.

Nous sommes conscients que cette situation pourrait perturber votre horaire. Nous vous suggérons, si possible de bien vouloir prévoir vos déplacements avant ou après l'évènement.

Points importants concernant la fermeture partielle de la route du Fleuve:

Date : samedi, le 2 novembre 2013

Durée : de 12H30 à 16H00

Secteurs touchés : route du Fleuve, côte de l'Église et rue de la Colline

La Course du portageur est, depuis 2009, un évènement familial, sportif et social au cœur de notre communauté. Y participer, c'est l'affaire de chacun. Le 2 novembre prochain, soyez compréhensifs, venez encourager les coureurs ou, pourquoi pas, venez courir votre kilomètre en bonne compagnie! Merci.

Organisation : Course du portageur 2013

courseduportageur@gmail.com

Novembre 2013

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				BAL DE L'HALLOWEEN 	2 Course du Portageur 	3
4 	5	6	7	8	9	10
11 Séance ordinaire du conseil à 19h30, salle Gilles-Moreau, 200 côte de la Mer 	12 Date de tombée de l'Info-Portage	13	14	15	16	17
18 	19 Rencontre CCU	20	21	22	23	24
25 	26	27	28	29	30	

Décembre 2013

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	
						1	
2 Séance ordinaire du conseil 	3	4	5	6	7	8 Noël des enfants 	
9 Date de tombée de l'Info-Portage 	10	11 Dîner de Noël de l'Envol des aînés 	12 Salon Cadoloco	13	14	15	
16 	17	18	19	20	21	22	
23 	24	25	26	27	28	29	
30 	31	BUREAU MUNICIPAL FERMÉ DU 23 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER				4	5
		1	2	3			

L'ouverture du Chalet des sports est prévue vers la mi-décembre.

Guides des services aux personnes âgées

Le guide des services est un outil de référence pour les personnes âgées et leurs proches ainsi que pour les intervenants du milieu. Il est composé des services, programmes, organismes et ressources offerts dans la MRC de Rivière-du-Loup. Il regroupe les services disponibles par le milieu communautaire, municipal et gouvernemental en un seul endroit. La mise à jour constante de l'information en assure sa fiabilité et son efficacité.

De plus, un agent d'information est disponible pour vous fournir de l'information ainsi que pour faciliter son repérage et sa compréhension, soit par téléphone, en personne, par courriel ou en présentation de groupe. Des bénévoles sont aussi disponibles pour de l'accompagnement individuel afin d'améliorer l'accessibilité aux services en aidant la personne dans ses démarches, notamment pour remplir certains formulaires.

Ce projet est chapeauté par le Centre d'action bénévole des Seigneuries. Présent depuis 1992 dans le milieu, sa clientèle se compose d'une majorité de personnes âgées. Son expertise en matière de services aux personnes âgées et de support aux organismes fait du Centre d'action bénévole un leader reconnu auprès de la clientèle. En partenariat avec la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, la Ville de Rivière-du-Loup, la MRC de Rivière-du-Loup, le Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup et la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent, le Centre d'action bénévole a mis en œuvre le projet de bonification du Guide des services aux personnes âgées dans notre MRC.

Pour consultez ce guide ou obtenir de l'information, contactez l'agent d'information aux aînés du lundi au jeudi au 418 867-8011 ou rendez vous sur leur site Internet à l'adresse suivante : www.servicespouraines.com

Vous êtes proches aidants ?

**CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES**

Vous êtes proche aidants ? Connaissez-vous les services offerts par la MRC de Rivière-du-Loup pour vous appuyer et vous permettre d'alléger votre rôle et ainsi augmenter votre qualité de vie ? En effet, plusieurs services sont à porter de main grâce à une foule d'organismes. Vous pouvez obtenir du soutien via plusieurs services listés ci-dessous:

Services	Ressources	Coordonnées
Aide domestique	Centre d'action bénévole des Seigneuries	418 867-3130
Accompagnement Transport		
Groupe de soutien et d'entraide		
Popote Roulante		
Programme Pair (téléphone sécuritaire)		
Visite amicale /Répit à domicile		
Écoute téléphonique	La bouffée d'air du KRTB	418 867-8580
Transport adapté et collectif	Transport « Vas-y »	418 862-8005

PATRIMOINE ET CULTURE



ÉCOLE DE L'ANSE— FRÉQUENTATION INATTENDUE

Malgré les travaux de cet été sur la route du Fleuve et l'absence de publicité volontairement effectuée, la fréquentation de l'École de l'Anse depuis son ouverture jusqu'au 12 septembre dernier a largement dépassée les estimations préliminaires et les attentes des bénévoles de la corporation Patrimoine et Culture du Portage.

Les statistiques qui ont été compilées démontrent que mille trois cents (1 380) personnes ont visité l'école; de ce nombre huit cent huit (808) personnes étaient de l'extérieur de la région, cinq cent soixante et douze (572) de Notre-Dame-du-Portage et quarante (40) de la région avoisinante.

La présentation dans le local d'éléments historiques et patrimoniaux a suscité un vif intérêt chez nos visiteurs, souvent avec surprise.

Des commentaires élogieux ont également été inscrits dans le livre des visiteurs.

Fort de cette expérience, Patrimoine et Culture du Portage est déjà à l'oeuvre pour organiser la saison été 2014; des activités à caractère culturel devraient s'ajouter au programme de ce qui existe présentement.

Nul doute que l'ouverture de la route du Fleuve et la mise en place d'une publicité adéquate contribueront à faire en sorte que l'École de l'Anse deviendra rapidement un pôle touristique et culturel à ne pas manquer.

Le soutien financier du milieu et les subventions de certains organismes ont contribué à supporter les activités de notre corporation; l'implication à titre gratuit de plusieurs membres de notre communauté a aussi permis de rencontrer les estimations budgétaires prévues pour la mise en place de l'école.

Source : Jean-Guy Boucher

Bonjour,

Depuis le 16 octobre dernier, j'ai le plaisir d'occuper le poste d'agent de développement rural au sein de votre communauté. Je prends le relais de Stéphane Martin, qui a occupé cette fonction au cours de la dernière année.

Je compte utiliser au mieux mon expérience acquise aux fils des dernières années, que ce soit à titre de directeur général, d'agent de développement rural, ou de propriétaires de petites entreprises, afin de faire cheminer les dossiers qui vous tiennent à cœur.

Je vous invite à me contacter par téléphone ou courriel, aux coordonnées ci-dessous, ou à me rencontrer en personne au bureau municipal de Notre-Dame-du-Portage.

Gérald Dionne
Agent de développement rural
Corporation de Développement Communautaire (CDC) du KRTB
gdionne@animationrurale.net



Lundi et mardi
Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Ile Verte)
6201, Chemin de l'île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Qc) G0L 1K0
Tél. 418.898.6094 / téléc. 418.898.3492

Jeudi et vendredi
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage
560, Route de la Montagne
Notre-Dame-du-Portage (Qc) G0L 1Y0
Tél. 418.862.9163 poste 24 / téléc. 418. 862.5240
N.B. : Le mercredi, une semaine sur deux, je travaille en alternance dans les 2 municipalités.



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ AU CHALET DES SPORTS

NOMBRE DE POSTE À COMBLER : 2 À 3

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage est présentement à la recherche de personnes pour occuper des postes de **PRÉPOSÉ AU CHALET DES SPORTS** pour la saison « **HIVER 2012-2013** ».

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la supervision de la Coordonnatrice des loisirs, culture et vie communautaire, le titulaire du poste assure le bon fonctionnement des activités du Chalet des sports (patinoire, glissade, ski de fond, raquette, accueil et billetterie). Il assure la sécurité et l'entretien intérieur et extérieur des infrastructures selon les procédures établies par l'organisation. Le travail s'effectue les après-midi, les soirs et les fins de semaine. L'horaire peut être variable en fonction des conditions climatiques et de l'achalandage.

NATURE DU TRAVAIL DU POSTE PROPOSÉ

- Accueille les gens et perçoit les argents en fonction des tarifs applicables en vigueur. Il vend les services et produits offerts sur place;
- Assure la sécurité des lieux par l'évaluation des équipements, lieux et infrastructures fréquentés par la clientèle. Il applique les procédures de sécurité pour prévenir tout incident et voir à l'application des règlements en vigueur;
- Surveille les différents plateaux sportifs;
- Entretien des locaux, infrastructures et sites récréatifs couvrant les services du Chalet des sports. (Réparations mineures, entretien de la glissade et glaçage de la patinoire, entretien de la salle Gilles-Moreau, etc.);
- Travaille en collaboration avec divers employés municipaux;
- Se rend disponible pour soutenir l'organisation des différentes activités hivernales, si demandé par son supérieur immédiat;
- Participe à des réunions d'employés;
- Effectue toute autre tâche connexe à son poste et exigée par son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Formation secondaire 5 complétée ou expérience équivalente;
- Expérience dans le domaine des loisirs et du sport peut être un atout;
- Disponibilité de soir et de fin de semaine;
- Formation Urgences-Vie obligatoire (Défrayé par l'employeur);
- Posséder une excellente capacité de travailler en équipe ;
- Courtois, dynamique, responsable, polyvalent, capacité d'adaptation et sens de l'initiative.

CONDITIONS DE TRAVAIL

PÉRIODE : décembre à mars

FRÉQUENCE : Du dimanche au samedi

NOMBRE D'HEURE/SEMAINE : Entre 15 h et 30 h *

SALAIRE : à discuter

* : Horaire en fonction de la température et de l'achalandage

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 25 octobre avant 12 heures à l'adresse suivante à l'attention de **MME MARIE-ANNE CARON, COORDONNATRICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE** :

**560 ROUTE DE LA MONTAGNE
NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (QC)
G0L 1Y0**

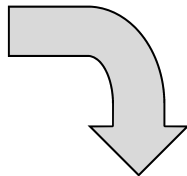
TÉLÉCOPIEUR : 418 862-5240

COURRIEL : loisirs@notre-dame-du-portage.ca

Pour information : 418 862-9163 poste 23

Seules les personnes retenues seront contactées.

*** Dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, l'emploi du masculin a été privilégié.*



3 : Droits des grands-parents.

Questions : Le père ou la mère peuvent-ils empêcher les relations personnelles entre grands-parents et petits-enfants?

Réponse :

En tant que grands-parents, la loi reconnaît le droit de maintenir des relations personnelles avec les petits-enfants sous diverses formes : visites, sorties, conversations téléphoniques, correspondance ou rencontres familiales.

Le père et la mère des petits-enfants **ne peuvent pas**, sans invoquer des motifs graves, **empêcher les relations personnelles** entre grands-parents et petits-enfants.

Conditions et démarches pour accéder aux services

En cas de litige, se présenter devant le tribunal qui établira des modalités d'entente.

En tout temps, le juge prend prioritairement en considération l'intérêt des petits-enfants et les consulte au besoin.

Il prend en considération leur âge, leurs besoins affectifs, leur personnalité, leur milieu familial et le lien entre vous et les parents, votre personnalité et la nature des liens entre vous et les petits-enfants.

Pour faire établir le droit de maintenir des relations personnelles avec des petits-enfants et, s'il y a lieu, les conditions et les modalités d'exercice de ce droit, il faut présenter une requête au tribunal en retenant les services d'un avocat.

Aspect financier

Pour les grands-parents à faible revenu, il est possible de s'adresser à un avocat de l'Aide juridique.



Noël Thériault, président

LES DIABÉTIQUES-AMIS DU KRTB

28, rue Joly, C.P.1463

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4M1

Bureau 418 862-7428 Télécopie 418 862-4099

Courriel: da-krtb@bellnet.ca

Objet : Journée Mondiale du Diabète - 14 novembre

La Journée Mondiale du Diabète se déroule chaque année le 14 novembre. Cette date célèbre l'anniversaire de la naissance de Sir Frederick Banting, codécouvreur canadien de l'insuline.

Lancée en 1991, la Journée Mondiale du Diabète (JMD) est une initiative de la Fédération Internationale du Diabète (FID) et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). C'est maintenant une journée mondiale officielle des Nations Unies. La campagne de la JMD n'a cessé de croître en popularité au fil des années et est la principale campagne de sensibilisation mondiale de la communauté du diabète.

Le thème de la campagne de la JMD pour les années 2009 à 2013 est « *L'Éducation et la Prévention du Diabète* », tout à fait dans le cadre de notre mission. Le slogan de la campagne 2013 est « *Diabète : protégeons notre futur* ». Il y aura un article à ce sujet dans le numéro d'Automne de notre revue *Plein Soleil*.

Communiqué

Que faire en cas de crue, inondation et déferlement des vagues

Être informé et préparé!

Plusieurs sources d'information vous sont offertes :

Consultez le site gouvernemental **Urgence Québec**, à l'adresse www.urgencequebec.gouv.qc.ca, pour des conseils de prévention.

Assurez-vous d'avoir une trousse d'urgence qui contient suffisamment d'articles et de vivres pour permettre à votre famille de subsister pendant les 72 premières heures d'un sinistre.

Soyez à l'écoute des informations à la radio, à la télévision ou dans Internet, et suivez les conseils et les directives donnés.

En bordure du fleuve

Informez-vous sur les marées annoncées sur le site Internet de Pêches et Océans Canada, à l'adresse <http://marees-tides.gc.ca>.

En cas d'inondation imminente, protégez vos biens.

Prenez les précautions suivantes :

Montez rapidement à l'étage tous les objets qui peuvent être déplacés du sous-sol ou du rez-de-chaussée.

Mettez à l'abri et hors de portée des enfants les produits chimiques ou nocifs tels que les insecticides, les pots de peinture ouverts, les résidus d'huile usagée.

Bloquez les conduites d'égout du sous-sol pour éviter les refoulements.

Fermez le commutateur principal de l'entrée électrique ou de l'entrée du gaz. Prenez note que la réouverture du gaz devra être effectuée par un professionnel.

Signalez toute situation qui nécessite l'intervention des services municipaux.

En bordure du fleuve

Sur votre terrain, enlevez vos biens afin d'éviter qu'ils soient projetés par les vagues. Ils pourraient alors agir comme des projectiles. Protégez vos fenêtres faisant face au fleuve avec des panneaux de bois.

Consommation de l'eau

L'eau de votre domicile **provenant d'un réseau d'aqueduc** est potable et propre à la consommation, à moins d'un avis contraire diffusé par les autorités municipales responsables du réseau d'aqueduc.

L'eau provenant de votre puits individuel doit être considérée comme **non potable et impropre à la consommation** en cas d'inondation, même si elle paraît claire et sans odeur. Consommez de l'eau embouteillée. Si vous ne pouvez vous approvisionner en eau embouteillée, consommez en dernier recours l'eau de votre puits si elle n'est pas brouillée, après l'avoir fait bouillir pendant au moins une minute.

En bordure du fleuve

En tout temps :

Appelez Info-Santé au 811 pour joindre un professionnel de la santé en cas de problème non urgent, ou pour obtenir un conseil.

Composez le 9-1-1 en cas d'urgence.

En bordure du fleuve

Ne tentez pas de récupérer des objets emportés par les vagues, celles-ci pourraient vous emporter à votre tour.

Électricité et chauffage

Soyez prudent quand vous utilisez des installations électriques provisoires ou de chauffage d'appoint et conformez-vous aux instructions des fabricants.

Consultez le **document complet** sur le site de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage sous l'onglet

- **Affaires municipales,**
- **Plan des mesures d'urgence**
- **Quoi faire en cas de crue, inondation, déferlement des vagues.**

Bibliothèque

539, route du Fleuve,
Notre-Dame-du-Portage (Québec)
G0L 1Y0
Tél. 418-862-9163, poste 18.
Jacinthe Leblanc, responsable
Tél.: 418-862-1828

BÉNÉVOLES – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bellefleur, Céline	Leblanc, Jacinthe, responsable
Buissière, Nicole	Lepage, Madeline
Guimond, Danielle	Pelletier, Francine
Hodgson, Claire	Pelletier, Jean-Guy
Landry, Sonia	
Lepage, Lisette	

NOVEMBRE 2013

D	L	M	M	J	V	S
3	13h à 15h30	13h à 15h30	6	7	8	10h30 à midi
10	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	14	15	16
17	13h à 15h30	13h à 15h30	20	21	22	10h30 à midi
24	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	28	29	30

DECEMBRE 2013

D	L	M	M	J	V	S
1	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	5	6	10h30 à midi
8	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	12	13	14
15	13h à 15h30	13h à 15h30	18	19	20	10h30 à midi
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Petites annonces



Réunion du conseil 2013

11 novembre 2 décembre



Créations Victor Pelletier

- Ébénisterie artisanale
- Récupération : bois nobles (pianos et autres) cuir d'ameublement
- Recyclage et revalorisation
- Fabrication de petits meubles utiles et originaux

326, rang St-Charles Est
St-Alexandre de Kamouraska
(Québec) G0L 2G0

418 495-2298

Vente d'appareils
au gaz, pièces
et services.

Réparation
et pièces de
caravane.

Installation de
sellette d'attelage
et branchement
électrique.

Stéphane Fraser,
propriétaire



- Réparation et pièces de caravane
- Spécialisé pour chasseur/pêcheur

Notre-Dame-du-Portage
Bureau : 418 860-2929 • Cell. : 418 894-5656

Petites annonces



Le salon CADOLOCO est de retour cette année. Il aura lieu jeudi 12 décembre à la Maison de la culture de Rivière-du-Loup, de 16h à 21h30.

CADOLOCO est une vente d'objets-cadeaux faits par des artisans de la région. Si vous en connaissez, ou si vous êtes vous-même un artiste intéressé par l'événement, faites-nous signe ! En plus d'encourager des artistes et artisans locaux, vous passerez une belle soirée dans une ambiance chaleureuse de musique traditionnelle. Vos organisateurs : Busque 418 894-4625 et Ode 514 267-1539

OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

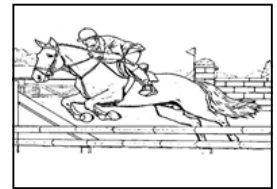
- La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs
- Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.

Yolande Imbeault : 418-863-4812



Enfin Disponible dans notre région !!!

Cours d'équitation classique (saut d'obstacle) Vous avez un intérêt pour les chevaux, vous aimez relever des défis, vous voulez vous consacrer à un sport ou tout simplement par passion! Contactez moi Jennyfer Beaudoin 418-605-1249
Un Sport , Une Passion , Un Choix de Vie



Fabrique de Notre-Dame-du-Portage

531, Route-du-Fleuve

Notre-Dame-du-Portage (Qc) G0L 1Y0

Courriel : ndportage@videotron.ca

CONSEIL DE LA FABRIQUE : LA « COLLECTE DE LA CAPITATION »

Pour plusieurs, un « Merci »

La « Collecte de la capitation » est en cours depuis plus de deux mois. Le Conseil de la Fabrique veut dire un « **Grand Merci** » à toutes celles et à tous ceux qui ont répondu en contribuant à notre campagne annuelle de financement. Ce soutien financier est nécessaire pour poursuivre la mission pastorale de la paroisse (prière et célébration, formation à la vie chrétienne, fraternité et engagement) et assurer l'entretien de nos édifices. À tous nos généreux donateurs, nous tenons à dire ce « **Merci** » pour votre générosité.

Pour d'autres, un « Rappel »

Pour ceux et celles qui auraient omis de faire leur remise, nous faisons un rappel. Le soutien financier de tous les paroissiens et paroissiennes est nécessaire pour équilibrer les finances de la Fabrique rendues plus précaires au fil des ans. Si vous avez omis de le faire, nous réitérons notre geste de la main tendue. Il est toujours temps d'apporter votre collaboration. Faites-nous parvenir votre remise par la poste ou déposez-la lors de la quête dominicale (dans une enveloppe fermée) ou au presbytère directement ou par le passe-lettre. Nous vous en remercions à l'avance.

Ghislaine Boucher
Présidente du Conseil de la Fabrique

Abbé Odilon Hudon, ptre
Curé

OFFRE DE SERVICE - ENTRÉE D'EAU AQUEDUC ROUTE DU FLEUVE

Je me présente, Michaël Soucy, résident de Notre-Dame-du-Portage. J'offre mes services pour l'excavation de votre entrée d'eau et pour tous travaux reliés. Pour toutes questions ou pour une soumission, veuillez me contacter : résidence : 418-867-3485 ou cellulaire 418-868-7370. RBQ : 8102-4671-18.



Lise Pelletier, Inf, M. Sc,

Dipl. 2^e cycle PRD
Médiatrice agréée (IMAQ et
IAMC)
Tél : 418-862-1850



« **S'écouter, pour
s'entendre...** »

Services en milieu de travail

Services aux personnes et groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication
collaborative, relations interculturelles

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

Partie 5: Les discussions sur la culture ou autres sujets « chauds »!

Il y a quelques semaines, je discutais avec une femme de 30 ans, d'origine française, arrivée au Québec depuis 2 ans. Notre sujet de conversation portait sur le projet de Charte des valeurs québécoises! Nous avons des points de vue différents sur la façon de vivre l'interculturalité au Québec. Et pourtant, notre discussion fut très riche de points de vue complémentaires et de prises de conscience sur ce qui influençait nos façons de voir individuelles. Et nous nous sommes quittées en nous promettant de nous revoir pour continuer à nous connaître et pour vivre à nouveau ce grand plaisir d'échanger.

Qu'est-ce qui nous a permis cette **discussion sereine**? D'abord, nous avons un grand **respect** pour tout ce que l'autre personne pouvait apporter dans la discussion, et ce malgré nos différences d'âge et de nationalité. J'ai deux fois son âge! Toutes les deux, nous avons un grand intérêt pour la **compréhension des humains** en général, et pour les **relations entre les cultures** particulièrement. Nous sommes deux personnes **curieuses et ouvertes** à comprendre ce que la vie nous propose de neuf, et nous avons une ouverture à **remettre en question** notre propre façon de penser. Nous avons la **croissance** que le fait de forcer l'autre à penser comme nous est voué à l'échec....

« Aimer aide à connaître, connaître aide à comprendre et comprendre aide à aimer. » Source anonyme.

Je serai au Pérou en octobre et novembre pour un séjour d'immersion culturelle et une implication humanitaire.

Bel automne!

Lise Pelletier, médiatrice agréée.

BIBLIOPASSION

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

NORBERT LAPOINTE (MULTI-SERVICES)

Excavation, déneigement,
Débroussaillage, tonte, etc...
860-2415 cell.: 863-2216

N. LAPOINTE
841 La Montagne
Notre-Dame du Portage, G0L 1Y0

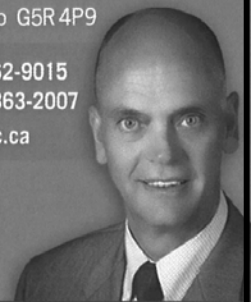



SERVICE INTER-AGENCES
IMMEUBLES
GLMC
INC
Agence immobilière

103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015
Cellulaire: 418 863-2007
dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu!

CONTENEUR
PERREAU GAGNÉ

LOCATION DE CONTENEURS ET SERVICE DE TRANSPORT
Conteneurs ouverts et fermés de 10 à 45 verges cubes

Tél. : 418 868-1222

Yvan Perreault, propriétaire

Les Entreprises Perreault Gagné inc.
195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Hélène Roussel, Siège no 1



Jacqueline Poirier, Siège no 2



Yves Poussard, Siège no 3



Vincent More, maire



Emmanuelle Garnaud,
Siège no 4



Benoit Viel, Siège no 5



Stéphane Fraser, Siège no 6

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE SUR FACEBOOK

La municipalité de Notre-Dame-du-Portage vous invite à consulter sa page Facebook.



À l'adresse officielle suivante (sans les traits d'union) :

Municipalité Notre Dame du Portage

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE:

560, route de la Montagne
Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
Téléphone : (418) 862-9163
Télécopieur : (418) 862-5240
Site Internet : municipalité.notre-dame-du-portage.qc.ca

Date de tombée de l'Info-Portage	Date de publication de l'Info Portage
12 novembre	18 novembre
9 décembre	16 décembre

Heures d'ouverture du bureau municipal

LUNDI	9H À 12H	13H À 16H30
MARDI	FERMÉ	12H À 16H30
MERCREDI	9H À 12H	13H À 16H30
JEUDI	FERMÉ	12H À 16H30
VENDREDI	9H À 12H	13H À 16H30